

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2334 - 26 avril 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Contre
le grand patronat
et ses serviteurs
du gouvernement
et de l'opposition
le camp des
travailleurs
doit s'affirmer**



Manifestons le 1^{er} Mai !

SOMMAIRE

La Fête de Lutte Ouvrière

p. 8/9 ■ Le programme de la Fête

Leur société

- p. 4 ■ Les futurs cours de morale à l'école
 - La dette de l'État, les patrons et les banquiers
- p. 5 ■ La loi de « sécurisation de l'emploi »
 - Mélenchon et ses ambitions
 - Guadeloupe : deux militants condamnés!
- p. 6 ■ Suicide à l'usine Renault - Cléon
 - Le manque d'enseignants : des promesses à la réalité
 - Lycée Eugène-Delacroix - Drancy (93)
- p. 7 ■ Mali : union sacrée autour de l'intervention militaire
 - Groupe Lagardère : nouveau cadeau du gouvernement
 - Le prix du lait et les capitalistes du secteur

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Continental
 - La Poste - Lyon 8e
- p. 11 ■ PSA - Aulnay-sous-Bois
 - PSA - Sochaux
- p. 12 ■ Lisi-Delle (Territoire de Belfort)
 - ArcelorMittal - Dunkerque
 - Renault Sovab - Batilly (Meurthe-et-Moselle)
 - Tobler - Louvre (Val-d'Oise)
- p. 13 ■ Michelin - Clermont-Ferrand
 - ICTS - Marseille
- p. 14 ■ Hôpital Beaujon - Clichy (92)
 - Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
 - Dépôt de bus de Montrouge - Paris 14e

Il y a 70 ans

- p. 15 ■ Des grèves de mars 1943 à la chute de Mussolini

Dans le monde

- p. 16 ■ États-Unis :
 - L'explosion de l'usine d'engrais
 - Grève de la faim des prisonniers de Guantanamo

• Droit des consommateurs

Un projet de loi mort-né ?

Le projet de loi sur la consommation qui devrait être présenté le 2 mai au Conseil des ministres par Benoît Hamon n'est pas encore sorti des couloirs du ministère que déjà il suscite une levée de boucliers orchestrée par l'AFEP (Association française des entreprises privées).

Cette association rassemble les patrons du CAC40, avec dans ses rangs les représentants de Pernod-Ricard, L'Oréal et Michelin. Elle craint ni plus ni moins que cette nouvelle loi ne

favorise la multiplication des procédures qui pourraient « *altérer les marges* » et ajoute : « *Au-delà, le contexte de la crise justifierait le report d'une mesure pénalisante pour les entreprises.* »

Que craignent donc tant ces entreprises multimillionnaires ? Que les consommateurs puissent s'unir pour les attaquer et que la loi leur permette d'interdire des actions de groupe, au lieu de poursuivre les sociétés en justice individuellement.

Cette loi, si elle voyait le jour, permettrait en effet aux consommateurs et aux usagers de s'organiser pour porter

plainte collectivement contre les grosses sociétés de production et de services, alors qu'individuellement ils sont démunis de moyens.

C'est un peu l'Arlésienne, puisque Chirac comme Sarkozy avaient déjà promis de promulguer cette loi et avaient fini par s'incliner devant les lobbies patronaux. Elle existe déjà aux États-Unis où l'on parle de *class action*.

Avant même que la loi voie le jour, le gouvernement a montré aux lobbies patronaux que les ministres sont sensibles à leur pression. Leur premier vœu était en effet d'exclure

l'environnement, la santé et la concurrence du champ d'application de la loi, et c'est chose en partie faite. La santé et l'environnement sont exclus du projet, ce qui signifie entre autres que les dommages corporels ne seront pas pris en compte et que les victimes du Mediator, par exemple, devraient toujours présenter leur dossier individuellement.

Cette loi serait donc une toute petite avancée, mais on commence à être habitué à ce gouvernement qui réduit ses promesses dès lors que le patronat fait les gros yeux.

Aline URBAIN

• Procès PIP

Un capitaliste dans le box des accusés

Le procès PIP est à lui seul une leçon de choses sur la chaîne d'arnaques et de malversations inhérentes à la production capitaliste.

Créée en 1991, la société Poly implants prothèses (PIP) fabriquait des prothèses mammaires. Il s'agissait de poches emplies d'un gel de silicone, pour lequel il fallait obtenir une homologation. Très vite, le gel homologué a été remplacé par une recette « maison », à base d'une huile de silicone à usage industriel. Parce que cela coûtait moins cher, dix fois moins cher.

L'entreprise qui fournissait l'huile de silicone n'hésite pas à affirmer qu'elle ne pouvait pas deviner à quoi était destinée cette huile qu'elle faisait livrer en grande quantité à... un fabricant de prothèses mammaires!

L'entreprise chargée de l'homologation des prothèses, elle, prenait rendez-vous très à l'avance avec PIP, ce qui permettait à cette dernière de cacher les bidons de produits non autorisés. Mais elle affirme aujourd'hui sans sourciller qu'elle n'a pas pour vocation de rechercher des fraudes.

Quant à l'Agence des produits de santé, le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas agi avec la plus grande célérité. En effet en 2006 des plaintes avaient été déposées en Angleterre pour des prothèses pas assez résistantes. La même année, en France, dix-huit ruptures d'implants étaient

signalées, le double l'année suivante et, en 2008, la barre des cinquante était franchie. En 2010, l'Agence s'est enfin déplacée. Sa précédente inspection remontait à 2001.

En France, 30 000 femmes ont subi l'implantation de prothèses PIP. Plus de 3 000 d'entre elles ont vécu la rupture de ces implants et la fuite du gel de silicone qui se répand dans le corps. 15 000 ont dû avoir recours à une explantation préventive. Comme on estime à 500 000 le nombre de femmes qui, dans le monde, portent ou ont porté des prothèses PIP, on peut se faire une idée des dégâts provoqués par la recherche de la rentabilité maximum.

Jean-Claude Mas, le patron de PIP, est dans le box des

accusés pour tromperie aggravée et escroquerie, ainsi que quatre cadres de sa société. On présente ce patron comme un sinistre margoulin, cynique, sans remords ni scrupules, ce qu'il est sans conteste. Mais il est aussi et surtout un patron avide de profits et prêt à tout pour les voir augmenter.

Quant à ceux qui se demandent pourquoi les employés de PIP, dont ils disent qu'ils étaient au courant des malversations, n'ont pas pipé mot, la réponse est simple : parce qu'ils risquaient leur emploi et même des problèmes avec la justice. Un preuve de plus de la nécessité de lever le secret des affaires et d'imposer un contrôle des travailleurs sur le patronat.

Sophie GARGAN

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

Le bal des hypocrites

Avec les manifestations des opposants au mariage homosexuel, la droite maintient la pression sur le gouvernement. Elle se pose en défenseur de la famille et des enfants : quelle bande d'hypocrites ! Oui, il y a de quoi s'inquiéter pour l'avenir des enfants, mais le droit au mariage et à l'adoption des homosexuels n'y est pour rien.

En France, du fait du chômage, de la précarité et des bas salaires, un enfant sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté. Avec la flexibilité, le travail en équipe et la mobilité forcée, les conditions de travail rendent la vie de famille quasi impossible. Le manque de logements sociaux contraint des millions de familles à vivre dans des taudis ou dans des chambres d'hôtel, dans des conditions indignes. Mais cette droite des beaux quartiers n'en a cure.

En plus de défendre un « ordre moral » hypocrite, elle défend l'ordre social capitaliste et les inégalités, les injustices qui vont avec. Entendre Henri Guaino, député UMP, demander à Hollande « *qu'il écoute le peuple* » ne manque pas de sel : il fait partie de ceux qui ont condamné des hommes et des femmes à une retraite de misère en passant en force face à des manifestations réunissant jusqu'à un million de participants !

La droite se refait une santé en enfourchant le cheval de bataille du mariage homosexuel. Dans son sillage, il y a aussi la droite extrême qui pousse à la radicalisation. De la même façon que les députés UMP ont manifesté à côté de Collard, député du FN, la jeunesse dorée de droite ne se gêne plus pour manifester bras dessus bras dessous avec les jeunes d'extrême droite. Et ensemble, ils se sentent pousser des ailes.

Ces gens-là sont politiquement et socialement des ennemis des travailleurs. Ils essaient de tirer profit de la déconsidération de Hollande et de son gouvernement, aggravée encore par l'affaire Cahuzac. Ce sont pourtant les travailleurs qui ont toutes les raisons de se sentir trompés, trahis par les socialistes au pouvoir.

Le gouvernement a trahi ses maigres promesses, il laisse le patronat licencier à tour de bras, il laisse le chômage flamber. Même politique d'austérité que Sarkozy, mêmes attaques sur les retraites, même augmentation de la TVA, même discours où l'on nous dit qu'il n'y a plus d'argent pour les hôpi-

taux, pour les services publics !

Les travailleurs constatent amèrement que leurs conditions de vie s'aggravent et que le gouvernement n'a d'yeux que pour le grand patronat, à qui il a octroyé 20 milliards par an au nom de la compétitivité et à qui il vient de faire un nouveau cadeau : la loi sur la flexibilité.

Hollande n'est qu'une marionnette dans les mains du grand patronat : beaucoup de travailleurs le constatent et ceux qui avaient des illusions en reviennent. Mais le risque existe que les plus écœurés et les moins conscients se jettent dans de nouvelles illusions.

Marine Le Pen n'attend que cela. C'est une démagogue qui veut ajouter à son électorat réactionnaire des électeurs venus des classes populaires car elle veut, elle aussi, aller à la mangeoire.

Derrière sa défense de « la veuve et de l'orphelin » – à condition qu'ils soient français –, le FN est un parti qui gouvernerait au profit du grand patronat dans sa variante la plus autoritaire. Il représente un danger mortel pour les travailleurs.

Il ne faut pas laisser les beaux quartiers et les fils à papa prétendre parler au nom du peuple. Ils s'en tiennent encore à proclamer « *leur vision de la civilisation* », mais demain ils voudront nous imposer leur loi.

Et ce sera la loi des nantis, habitués qu'ils sont à être servis sur un plateau. Les mêmes prêcheront aux travailleurs les sacrifices à faire, ils s'opposeront aux grévistes, les accusant de prendre la population en otage, ils combattront les syndicats.

Il faut qu'en face les travailleurs réagissent sur leur terrain et qu'ils montrent à tous ceux qui se gargarisent du mot « peuple » que c'est le monde du travail qui fait tourner l'économie et qu'il peut aussi se battre pour ses intérêts.

La droite et les privilégiés ont sauté sur un prétexte pour combattre le gouvernement ; les travailleurs, eux, ont de vraies raisons de le faire, car il s'agit de la défense de leur emploi, de leur salaire, de leur retraite, de leur droit à la vie.

Cela exige que les travailleurs se battent contre le grand patronat, leur ennemi direct, mais aussi contre ses serviteurs politiques, contre ceux qui gouvernent aujourd'hui et ceux qui rêvent de gouverner demain.

Manifestons le 1^{er} mai !

Depuis plus d'un siècle, le 1^{er} mai est une journée internationale de manifestations ouvrières et, dans beaucoup de pays, de grèves et de luttes. Prenant le relais de Sarkozy, le gouvernement Hollande orchestre avec le Medef les attaques contre les travailleurs, les retraités et les chômeurs, pour le plus grand profit des riches et des patrons.

La dernière loi sur « la sécurité de l'emploi » en est une illustration supplémentaire : elle légalise le chantage au licenciement à l'encontre des travailleurs qui refuseraient une mutation, une baisse de salaire ou une modification d'horaire

imposées par leur direction.

À l'Assemblée nationale et au Sénat, le gouvernement a bâclé les débats car il veut que cette loi soit promulguée dès le mois de mai, peut-être le 1^{er} mai ! D'ailleurs des chefs d'entreprises anticipent déjà

son application.

Pour ce 1^{er} mai 2013, CFDT, CFTC et UNSA, signataires du scandaleux accord avec le Medef sur l'insécurité de l'emploi, ont refusé de participer à des manifestations syndicales unitaires. Elles appellent à des repas départementaux et à un rassemblement national avec leurs trois secrétaires confédéraux, dans une salle de Cormontreuil, commune de la banlieue de Reims ! Ils pourront ainsi discrètement sabler le

champagne sans crainte d'être dérangés.

Dans presque tous les départements, les syndicats CGT, Solidaires et FSU appellent à des manifestations unitaires ; parfois FO s'est jointe à ces appels. Il est indispensable que les travailleurs expriment leur colère et leurs revendications, et ces manifestations du 1^{er} mai en sont une occasion.

À Paris, comme dans de nombreuses villes, Lutte Ouvrière appelle à se joindre à

ces manifestations sous le mot d'ordre : « *Contre le patronat, contre ses serviteurs du gouvernement et de l'opposition, le camp des travailleurs* ».

Louis BASTILLE

À Paris la manifestation est prévue à 15 h, de la place de la Bastille en direction de Nation

• Cours de morale à l'école

À défaut d'enseignants...

Après avoir planché six mois sur le projet, le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon a annoncé que des cours de morale seront donnés à tous les élèves à partir de la rentrée de 2015, à raison d'une heure par semaine dans le primaire et les collèges, et de 18 heures annuelles dans les lycées.

Selon le ministre, cet « enseignement laïque de la morale » consistera en « un ensemble de connaissances et de réflexions sur les valeurs, les principes et les règles qui permettent, dans la République, de vivre ensemble selon notre idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité ». Visiblement, Peillon a trouvé un sujet sur lequel faire parler de lui en espérant rencontrer un consensus. Parents et professeurs souhaitent tous que les

établissements scolaires soient des lieux où les jeunes puissent acquérir des connaissances dans la joie et la bonne humeur. Les enseignants n'ont d'ailleurs pas attendu Peillon et sa morale pour inculquer aux élèves les comportements qu'ils doivent avoir dans la vie sociale, et il en va de même des parents.

Mais comment croire un instant que des cours de morale officiellement institués seront la potion magique permettant

de mettre fin aux violences, aux dégradations, aux rackets, à l'irruption de bandes venant régler leurs comptes avec des élèves de bandes rivales, en bref aux incivilités qui se multiplient et aux brutalités qui deviennent insupportables ?

La dégradation des rapports sociaux en milieu scolaire va de pair avec celle d'une société qui place l'argent en valeur suprême et laisse les plus faibles à l'abandon, à commencer par les jeunes des cités dont certains tombent dans la délinquance.

Peillon voudrait que son annonce relègue à l'arrière-plan les réactions de mécontentement que suscitent le



manque d'enseignants, de remplaçants, et la modification des rythmes scolaires. Mais s'il veut que sa « morale républicaine » soit crédible, qu'il commence déjà par cesser de mentir à propos des

dizaines de milliers de postes qu'il prétend créer, alors que la majorité d'entre eux concerne des enseignants déjà en place... sous une autre appellation.

Marianne LAMIRAL

• État

La dette nourrit la dette

La dette publique de l'État français continue à croître et même à exploser, si l'on en croit les commentaires de la presse. À la fin de l'année 2012 le montant total dû aux banques et autres organismes financiers prêteurs atteignait 1 833,8 milliards d'euros, soit 90,2 % du PIB (c'est-à-dire de la totalité des richesses produites dans l'année) contre 85,5 % en 2011. Ce sera probablement plus de 93 % en 2013, selon les prévisions du gouvernement.

Sous prétexte de rembourser cette dette, le gouvernement de Hollande, après celui de Sarkozy, accumule les mesures de rigueur qui ne peuvent, à terme, qu'appauvrir la masse de la population et plonger un peu

plus l'économie dans la récession, donc réduire les recettes du budget public et ses possibilités de rembourser ses dettes.

C'est un cercle vicieux, celui qui a déjà conduit la Grèce d'abord, puis l'Irlande,

l'Espagne, le Portugal à la catastrophe sociale. C'est surtout une politique de classe, qui prend dans la poche des pauvres, des travailleurs, pour donner aux riches.

Pour réduire les déficits du budget de l'État et son endettement, au lieu de faire payer les riches, c'est les retraités, les fonctionnaires et, via l'augmentation de la TVA, la population laborieuse qui ont été et vont être mis à contribution. Et c'est dans les seules dépenses du budget de l'État qui bénéficient à la population que le gouvernement taille et prévoit de tailler,

pas dans celles qui arrosent le patronat. Ces dernières non seulement ne diminuent pas : elles ne cessent au contraire de croître. Les 20 milliards d'euros de réductions d'impôt dont Hollande a fait cadeau aux patrons dans le cadre du soi-disant pacte de compétitivité se sont ainsi ajoutés aux aides diverses dont ils bénéficient déjà et que le gouvernement a reconduites, sans autre forme de procès. Ce sont ces aides qui creusent le déficit du budget et alimentent la croissance de la dette.

Le gouvernement prévoit

qu'en 2013 le montant des intérêts s'élèvera à près de 47 milliards d'euros, ce qui représente le deuxième poste de dépenses du budget de l'État après l'éducation. Il prévoit aussi qu'il continuera à croître, passant à 48 milliards en 2014 et près de 60 milliards en 2015. La dette nourrit la dette, pour le plus grand profit des banquiers dont elle est devenue la principale source de revenus. Mais c'est à la population que Hollande veut présenter la note.

Jean-Jacques LAMY



Consommation en berne

Dans un sondage réalisé par la revue *60 millions de consommateurs*, plus de la moitié des personnes interrogées déclarent avoir réduit leur consommation de manière globale et devoir la réduire encore en 2013. En cause, la baisse constatée de leur pouvoir d'achat.

« L'heure n'est plus aux ajustements, elle est aux remises en cause plus drastiques », commente le rédacteur en chef de la revue. Si, globalement, pour plus de 60 % des personnes interrogées, les postes de dépenses les plus touchés sont les loisirs, les vacances ou l'habillement, les ménages les plus modestes sont de plus en plus contraints de tailler dans leurs dépenses

d'alimentation et de santé.

77 % des personnes interrogées s'attendent d'ailleurs à voir leur situation s'aggraver. Autrement dit elles ne se font pas d'illusions sur le « changement » apporté par Hollande.

Un « chômeur » doré sur tranche

Ayant perdu son emploi de président, Sarkozy en est-il réduit à faire des petits boulots ? En tout cas, le 3 juin, il discourra à Londres lors d'une conférence sur la politique européenne qu'organise la banque d'investissement Goldman Sachs, un établissement mondialement connu pour son implication dans tout ce qui touche à la spéculation.

Mediapart, qui a révélé l'information, estime, sur la base de ce qui se pratique en

pareil cas, que Sarkozy touchera plus de 100 000 dollars, soit un minimum de 76 587 euros, pour cette causerie.

Avant 2007, Sarkozy se présentait comme « le candidat du pouvoir d'achat ». C'est réussi au moins pour lui : en deux heures de blabla, il gagne plus de cinq ans de salaire net d'un smicard.

Copé fait don de sa personne à la France

Président de l'UMP, député et maire de Meaux, ancien ministre et, espère-t-il, futur président de la République, Jean-François Copé vient de décider de lâcher sa charge d'avocat.

Le fait que ce cumul risque d'être bientôt illégal, les déclarations de patrimoine délicieusement modestes de quelques-uns de ses concurrents directs à l'UMP, la

campagne sur la « transparence » de la vie politique n'ont bien entendu rien à voir avec ce geste. Non, Copé fait ce sacrifice car, dit-il, il veut désormais se « consacrer entièrement à (son) pays ».

C'est beau, surtout quand on songe que toute la famille comptait sur le petit supplément fourni par le cabinet d'avocats pour changer le papier peint de la cuisine.

Démocratique... mais pas trop

Le gouvernement est tellement empressé à rendre service au patronat qu'il a fait passer en procédure accélérée la loi qui va aggraver la flexibilité et les conditions de travail. Il a décidé un vote bloqué de cette loi, réduisant au maximum les discussions au Parlement.

Décidément, ce n'est ni au Parlement, ni à Matignon qu'on obtiendra satisfaction, mais dans les luttes.

Rigides et barjots

« Hollande veut du sang, il en aura ! Nous vivons dans une dictature », avait déclaré l'égérie catholique du mouvement anti-mariage pour tous. Puis le député UMP Philippe Cochet a dit au gouvernement : « Vous êtes en train d'assassiner des enfants. » Enfin, l'UMP Hervé Mariton s'est exclamé : « C'est l'accouchement qui fait la mère ! » Belle découverte.

Pour ajouter au ridicule, Christine Boutin a annoncé « la guerre civile » et comparé à l'étoile jaune imposée aux Juifs pendant la guerre le fait qu'au Sénat les présidents de groupe ont demandé la publication des votes !

Ces gens-là se moquent bien des couples et de leur orientation sexuelle, ils veulent seulement se refaire une santé politique. Mais si cela les mène à une notoriété, c'est celle du ridicule.

• Loi de « sécurisation de l'emploi »

Sécurisation des profits

Mardi 23 avril, une commission mixte de députés et de sénateurs s'est réunie pour les dernières mises au point de la loi dite de « sécurisation de l'emploi », qui transcrit dans le droit l'accord patronal (ANI) précédemment signé par trois syndicats, et refusé par FO et la CGT.

La loi a été votée à l'Assemblée puis est passée au Sénat, à l'arraché, par la procédure du vote bloqué, dans la nuit du 20 au 21 avril, les sénateurs du PC et Marie-Noëlle Lienemann, qui se positionne à la gauche du PS, ayant seuls voté contre. Ce vote devait être définitivement confirmé le 25 avril et la loi promulguée très rapidement.

Cette loi est une machine de guerre contre les travailleurs. Au nom d'une prétendue défense de l'emploi, elle laisse aux patrons les mains libres pour baisser les salaires, augmenter les horaires, imposer la mobilité ou un licenciement économique à ceux qui refuseront d'être « mobiles », et licencier collectivement. Le patronat

se donnera juste la peine de finaliser un accord local ou de branche en réunissant les syndicats, majoritaires ou non, dont certains sont tout prêts à se montrer compréhensifs envers les « difficultés » de leur patron au nom du « sauvetage » de l'entreprise.

C'est un gouvernement de gauche qui met en forme ce projet du Medef, et ministres ou députés socialistes s'appliquent à lui donner une allure « sociale » en mettant en évidence quelques mesures annexes comme la complémentaire

santé, qui enrichira surtout les assureurs.

Jean-Marc Germain, député socialiste et rapporteur du texte de loi n'hésite pas à remplacer le terme de flexi-sécurité par celui de sécuri-sécurité. Derrière cette loi, dit-il dans une interview, il y a la volonté de faire céder les grands patrons en renchérissant les licenciements boursiers. Il ajoute, que si des entreprises de la taille de Total, par exemple, s'avisent de vouloir licencier sans l'aval des syndicats ou de l'administration, la loi leur imposerait

de telles amendes qu'elles en reculeraient ! Mais quand on connaît la détermination du gouvernement devant Peugeot ou Mittal, on ne voit pas pourquoi elles devraient avoir peur.

Michel Sapin, le ministre du Travail, se contente de redire que cette loi « aura un effet psychologique pour contrer la peur de l'embauche », comme si c'était la « psychologie » qui empêchait les patrons d'embaucher. Il n'y croit sûrement pas lui-même.

Sylvie MARÉCHAL

• Mélenchon

Des ambitions étrangères aux intérêts des travailleurs

À quelques jours de la manifestation qu'il a décidée de son propre chef, le 5 mai prochain, Jean-Luc Mélenchon a rappelé à qui voulait l'entendre, mais surtout à François Hollande, qu'il postulait toujours au fauteuil de Premier ministre. Le leader du Parti de gauche est trop fin politicien – plus de trente ans de vie politique au sein du PS, ça donne du métier – pour que sa déclaration devant les micros et les caméras ait été improvisée.

Cela ne signifie pas qu'il s'attend, au lendemain de cette manifestation, à être appelé à Matignon. Mais il signale opportunément qu'il est bien là. L'avertissement s'adresse à ses éventuels rivaux postulant à cette fonction ministérielle, mais aussi à ceux qu'il veut entraîner derrière lui. Ces derniers sont avertis qu'ils manifesteront pour aider

Mélenchon à entrer au gouvernement, pour y siéger à sa tête. À condition toutefois que le président qu'il a contribué à mettre en place y consente.

Devenir ministre, et même Premier ministre, et siéger à Matignon, mais pour quoi y faire ? D'habitude fort loquace, Mélenchon n'est guère prolix sur le sujet. Pourtant ce n'est pas le temps d'antenne qui lui

manque pour s'expliquer. Il s'est borné à dire que, s'il se trouvait à la tête du gouvernement, ou à la rigueur s'il devenait ministre de Montebourg, comme il l'a évoqué récemment, cela signifierait un changement de cap.

Mais pour quel cap ? Et surtout pour quel cap en faveur du monde du travail ? La référence à Montebourg est à cet égard significative, mais guère rassurante, si l'on se réfère au triste bilan de l'actuel ministre du Redressement productif.

Autre question qui vient en complément de la précédente : en supposant que Mélenchon Premier ministre

prendrait d'un coup, par surprise, des décisions correspondant aux intérêts essentiels de la classe ouvrière et des classes populaires, comment arriverait-il à les imposer ? Il faudrait les faire accepter au Parlement, mais surtout à la bourgeoisie et à tous ceux qui les défendent, à commencer par ce que l'on appelle l'appareil d'État, rempart protégeant ses intérêts ? Le fera-t-il par la magie du suffrage ? Par un changement d'étiquette sur la Constitution, en passant de la cinquième à la sixième République ? Sans remonter très loin, en 1981 le premier gouvernement de Mitterrand

promettait des changements bien plus spectaculaires que ce que propose, ou plutôt ne propose même pas Mélenchon. Mais il n'a pas fallu bien longtemps pour qu'on arrive à l'application d'une politique d'austérité.

Le chant des travailleurs, *l'Internationale*, que l'on entendra chanter une nouvelle fois dans les manifestations ouvrières du 1^{er} mai, dans la plupart des pays de la planète, proclame : « Il n'est pas de sauveur suprême, ni dieu ni César ni tribun. » Il faudrait y ajouter aujourd'hui : ni Mélenchon !

Jean-Pierre VIAL

• Guadeloupe

Deux militants de Combat Ouvrier et Rebelle injustement condamnés !

Mercredi 17 avril, le tribunal correctionnel a rendu son jugement concernant deux militants de Combat Ouvrier et animateurs du journal lycéen *Rebelle* : cinq mois de prison avec sursis pour Raphaël Cécé et huit mois de prison avec sursis pour Sony Laguerre. Les juges les condamnent aussi à verser 8 000 euros de provision à consigner et diverses sommes à verser aux parties civiles, en l'occurrence les policiers. Le jugement a été accueilli par des cris de protestation d'une trentaine de jeunes en pleine salle d'audience. Puis un meeting de protestation se tint sur la place du tribunal avec les lycéens et étudiants de *Rebelle*, des militants de Combat Ouvrier, la CGTG, la FSU, des parents d'élèves.

Les policiers avaient porté plainte contre Sony Laguerre et Raphaël Cécé à la suite d'un rassemblement pacifique des jeunes de *Rebelle* devant le commissariat de Pointe-à-Pitre-Abymes, le 18 mai 2012. Ce jour-là, une quarantaine de jeunes lycéens et étudiants étaient venus accompagner

une de leurs camarades convoquée au commissariat. C'est alors que la police chargea à trois reprises sans sommation et bouscula ces jeunes assis sur les marches du commissariat avec une banderole. Dans leur précipitation les policiers se sont gênés eux-mêmes ; deux se sont blessés en tombant. Il

n'en a pas fallu plus pour que Sony Laguerre soit accusé de les avoir agressés. Quant à Raphaël, il est accusé de menaces de mort envers les policiers parce qu'il aurait dit : « Si deux rebelles restent par terre, il y a aura deux policiers aussi par terre. » Phrase qu'il n'a jamais prononcée.

La vraie raison de ces tracasseries contre les jeunes de *Rebelle* est que, depuis déjà plusieurs années, chefs d'établissement, recteur, préfecture font tout pour faire taire leur petit journal lycéen, contestataire et persifleur, qui dénonce les abus d'autorité envers les élèves, le mauvais état des locaux, voire de la nourriture à la cantine, et bien des dysfonctionnements. De plus, il dénonce la société capitaliste.



Les jeunes de *Rebelle* sont donc régulièrement convoqués soit dans le bureau du proviseur, soit à la gendarmerie pour « rappel à la loi » et autres injonctions. Mais le harcèlement dont ils sont victimes ne fait qu'accroître la sympathie des lycéens et des étudiants à leur égard. À chaque audience, près d'une quarantaine de jeunes arrivent en cortège au tribunal, banderole « *Rebelle* » en tête et en criant des slogans de protestation. Ils reçoivent aussi beaucoup de marques de sympathie

dans la population, y compris de certains parents d'élèves.

Vendredi 19 avril, les jeunes de *Rebelle* ont tenu avec Combat Ouvrier une conférence de presse à Pointe-à-Pitre pour dénoncer le jugement inique dont ils sont victimes. Les deux condamnés ont interjeté appel du jugement, invitant leurs camarades ainsi que les organisations qui les soutiennent à se préparer à de plus fortes mobilisations dans les mois à venir.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Renault – Cléon

Victime du capital Un travailleur se donne la mort à l'usine

Un travailleur de l'usine Renault-Cléon s'est donné la mort dans la nuit du 21 au 22 avril. Il s'est pendu dans l'atelier où il travaillait. Âgé de 35 ans, père de deux enfants, il avait été embauché en 2000 et travaillait comme mécanicien de nuit depuis des années.

Dès lundi matin 22 avril, l'attention de sa femme et de la hiérarchie réunissait les travailleurs, dans tous les secteurs, pour leur annoncer la nouvelle mais insistait pour dire que le geste de notre camarade n'avait rien à voir avec son travail, qu'il devait certainement avoir des problèmes personnels. Mais dans la soirée de ce même lundi, ses camarades de travail découvraient dans leur salle de repos, deux lettres de lui. L'une était à

l'attention de sa femme et de ses filles, l'autre destinée à la direction, dans laquelle, il exprimait son écoeurément face à ses pressions et ses chantages multiples pour empêcher les travailleurs de faire grève.

Dans ce second courrier, il écrivait : « *Merci Renault. Merci ces années de pression (...). Le droit de grève n'existe pas. Ne pas protester sinon gare. La peur, l'incertitude de l'avenir sont de bonne guerre, paraît-il?*

Des travailleurs de Cléon lors d'un rassemblement antérieur.



Tu expliqueras ça à mes filles, Carlos. », allusion directe à Carlos Ghosn, le PDG du groupe.

Ce camarade s'était en effet très impliqué dans les grèves qui ont touché l'usine de fin décembre à la mi-mars. Il ne supportait pas l'injustice de la direction qui voulait imposer un recul très important des conditions de travail en supprimant 21 jours de congés collectifs, en imposant des samedis travaillés gratuitement et le

blocage des salaires.

Les pressions, le chantage sont constants de la part de la hiérarchie pour que les travailleurs ne fassent pas grève. Dans le secteur de ce camarade, elle avait dit que ceux qui faisaient grève seraient mutés en équipe de jour, ce qui représente une perte de salaire d'environ 700 euros.

L'émotion dans l'usine est grande. Ce camarade était apprécié de tous. Sa joie, sa bonne

humeur manquent cruellement à ses collègues. Tout le monde à l'usine ne parle que de lui et de la responsabilité manifeste de la direction. Les langues se délient et beaucoup veulent que les pressions, le chantage exercés par la direction soient dévoilés au grand jour.

Au nom du profit, le patron exploite les travailleurs et fait tout pour qu'ils baissent la tête. Lui, il ne le supportait pas.

Correspondant LO

• Le manque d'enseignants

Des promesses qui ne comblent pas la pénurie

Le collectif de parents d'élèves de Seine-Saint-Denis qui se mobilise sur le problème des absences d'enseignants non remplacés, a été enfin reçu par Vincent Peillon. Depuis des mois, ce collectif multiplie les actions et le mécontentement est à la hauteur d'une situation plus qu'alarmante: en effet, si on additionne les journées d'absences non remplacées durant toute la scolarité d'un enfant de Seine-Saint-Denis, il perd au total une année d'apprentissage! Ainsi dans une même semaine, à Saint-Denis, mille élèves se sont retrouvés sans enseignants! C'est la conséquence directe des 80 000 suppressions de postes effectuées sous Sarkozy et pas remises en cause depuis.

Pendant ces cinq ans, 12 000 élèves de plus ont été accueillis dans ce département. Cela représente plus de 450 classes mais aucun professeur supplémentaire n'a été recruté, et il n'est donc pas étonnant que le volant de professeurs remplaçants ait quasiment disparu. Dès la rentrée, la plupart des remplaçants étaient affectés pour pallier les congés de maternité ou les absences longue maladie. Alors quand un professeur est malade, les enfants sont répartis au mieux dans

les autres classes ou se retrouvent sans enseignant!

De nombreuses municipalités, en particulier PCF, ont soutenu le Collectif 93. Ainsi, à Saint-Denis, la municipalité a organisé un conseil extraordinaire de l'éducation pour donner la parole aux parents. Et chaque semaine, un rassemblement a lieu devant la mairie pour pointer

du doigt les absences de professeurs non remplacés sur la ville. Malgré cela, ce sont des notables PS, et uniquement PS, qui ont été reçus avec la délégation de parents. Ce n'est d'ailleurs pas pour autant que Vincent Peillon s'est montré généreux à l'égard de ses amis politiques! Il les a seulement payés de mots en promettant qu'il n'y aurait plus

d'absences non remplacées pour les deux niveaux primordiaux que sont le CP et le CM2.

Mais même cette promesse risque de rester lettre morte, à l'image des promesses non tenues de ce gouvernement puisqu'il octroie en tout et pour tout soixante remplaçants supplémentaires en Seine-Saint-Denis.

La rentrée 2012 s'était effectuée avec 250 classes sans enseignants. Elles n'ont été pourvues que par le recrutement de 226 contractuels et de nombreuses classes se sont retrouvées sans enseignants!

On est donc loin du compte et les parents comme les enseignants devront continuer à se mobiliser.

Aline URBAIN

• Lycée Eugène-Delacroix de Drancy – (Seine-Saint-Denis)

Grève contre les suppressions de postes

Depuis le 13 avril, le personnel d'enseignement et d'éducation du lycée Delacroix de Drancy est en grève contre la suppression d'un poste de proviseur et l'instauration d'une direction unique sur deux lycées.

La ville de Drancy a deux lycées: Eugène-Delacroix et Paul-Le-Rolland. Le premier est un des plus gros établissements de l'académie avec 1 800 élèves. Il est doté de deux proviseurs adjoints et d'une proviseure. Le second, de taille moindre avec 350 élèves, dirigé par une proviseure et une adjointe, ne connaît pas moins de difficultés.

Il y a déjà eu des mobilisations ces dernières années

contre les suppressions de postes et la dégradation des conditions de travail. C'est l'annonce de la suppression d'un poste de proviseure avec l'instauration d'une direction unique qui a déclenché l'indignation puis la colère. En clair, un seul proviseur aura la charge des deux lycées avec près de 2 150 élèves.

Une délégation d'une trentaine d'enseignants, de CPE et d'élèves, a débarqué à la mairie où le député-maire de droite a eu une amnésie sur les attaques opérées par l'ancien gouvernement. Il a en effet condamné la « politique d'économies de fous » du gouvernement PS dans cette ville populaire quand le nombre d'élèves va croître

de 200 par an dans les années à venir.

Lors des audiences à l'Inspection académique et au Rectorat, les hauts fonctionnaires ont justifié sans rire qu'on gagnerait en « synergie pédagogique ». Ce n'est pas l'avis du personnel, des élèves, ni des parents d'élèves que les grévistes ont rencontrés sur le marché et qui ont largement signé la pétition.

Depuis quelques années, l'un des moyens de supprimer des postes est de fusionner deux établissements en commençant par la « direction unique ». Un enseignant d'un établissement ayant fusionné est venu en témoigner. Pour faire passer la pilule, le poste supprimé est remplacé de

manière temporaire par une « aide à la direction » qui disparaît à la rentrée suivante. Ensuite ce sont des postes de secrétaires, d'infirmières, d'agents qui sont économisés.

Cette attaque avait eu lieu sous le gouvernement Sarkozy à l'époque: Peillon avait dénoncé cette politique. Aujourd'hui devenu ministre, l'instauration de la direction unique avec des suppressions de postes ne lui pose plus de problème.

Des actions de mobilisation se poursuivent: un proviseur unique pour près de 2 150 élèves et 250 enseignants, c'est trop! Pour les suppressions d'emplois, c'est non!

Correspondant LO

• Mali

Union sacrée pour l'intervention militaire

Lors du débat à l'Assemblée nationale le 22 avril, il ne s'est trouvé aucun député pour voter contre la poursuite de l'intervention militaire française au Mali.

Ce vote est le premier organisé à ce sujet, car si le président de la République peut déclencher une opération militaire à l'étranger sans demander son avis aux députés, et encore moins à la population, il est quand même obligé de passer par le Parlement lorsque cette intervention dépasse les quatre mois. Mais aucun élu n'a dénoncé lors de ce scrutin le mensonge éhonté du gouvernement qui prétend que l'opération Serval a pour seul but la défense du peuple malien. Aucun ne s'est non plus élevé contre la présence des troupes françaises en Afrique. La prolongation de l'intervention a été acquise par 342 voix pour et 10 abstentions, celles des élus

du Front de Gauche.

Ce débat a marqué la profonde unanimité qui lie toute la classe politique française depuis le début de l'intervention. Sur les bancs socialistes, pas une voix discordante ne s'est fait entendre. L'UMP, de son côté, a sans surprise déclaré qu'elle soutiendra par son vote la poursuite de l'opération militaire tant que celle-ci se révélera nécessaire. Elle a hypocritement fait mine de s'inquiéter de « l'extrême faiblesse de l'État malien » et de « l'absence de réconciliation nationale entre les ethnies », se déclarant soucieuse « d'apporter à ce pays ami une solution pacifique et durable ». Il est vrai qu'elle est experte en la matière, quand on voit

le lamentable résultat auquel a abouti l'intervention militaire décidée par Sarkozy en Libye. Son porte-parole n'a pas non plus raté l'occasion d'appeler à un renforcement du budget de la défense. Le groupe écologiste a lui aussi voté la prolongation de l'intervention militaire sans état d'âme, ne manquant pas de « saluer le travail accompli et de témoigner d'un soutien renouvelé ».

Les députés du Front de Gauche, eux, se sont abstenus. Ce geste n'a cependant rien à voir avec une condamnation de l'intervention impérialiste de l'armée française. François Asensi, dans son explication de vote, a tout de suite expliqué : « La France a entendu l'appel à l'aide de ce peuple ami. Pour cette raison, dès janvier, nous avons apporté un soutien clair

au principe d'une intervention militaire sous l'égide de la communauté internationale. » Il a seulement critiqué le fait que le gouvernement n'aurait apporté que des réponses évasives sur la durée de la présence militaire française au Mali et a conclu son intervention en disant : « Bien évidemment, nous ne voterons pas contre la poursuite de la présence des forces françaises au Mali, mais nous nous abstenons ».

C'est donc à juste titre que le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a remercié l'ensemble des députés pour leur soutien. À l'Assemblée nationale, tous les partis, de droite comme de gauche, ont été solidaires de l'impérialisme français dans la sale guerre qu'il mène au Mali.

Daniel MESCLA

• Groupe Lagardère Nouveau cadeau du gouvernement

Une niche fiscale mise en place par la droite et maintenue sous le gouvernement Hollande va permettre au groupe Lagardère d'économiser quelque 200 millions d'euros d'impôts sur l'énorme plus-value (1,8 milliard d'euros) qu'il vient de réaliser en vendant ses actions EADS.

Cette niche fiscale, surnommée « niche Copé », avait été instaurée en 2004 par ce dernier, alors ministre du Budget. Elle diminue très fortement les impôts à payer sur les plus-values réalisées par les grandes sociétés lorsqu'elles vendent les participations qu'elles ont dans d'autres entreprises. Le groupe Lagardère a d'ailleurs déjà bénéficié de cette exonération fiscale lorsqu'il a cédé un premier paquet d'actions EADS en 2006.

Lors de la campagne présidentielle, la gauche avait dénoncé ce cadeau aux grandes entreprises. Elle en avait même fait le symbole de la complaisance du gouvernement de droite envers les plus riches. Mais le gouvernement Ayrault s'est bien gardé de l'abroger, se contentant de diminuer très légèrement la ristourne accordée aux grands patrons. Le taux d'imposition sur les plus-values réalisées passe de 3,3 % à 3,9 %, bien loin des 15 % prélevés en moyenne avant la mise en place de cette niche fiscale.

C'est ainsi que le groupe Lagardère ne devrait payer que 70 millions d'impôts sur sa plus-value de 1,8 milliard. C'est un peu plus que ce qu'il aurait payé sous Copé, mais beaucoup moins que les 270 millions qu'il aurait dû déboursier avant 2004!

Jérôme Cahuzac, ministre du Budget au moment où le gouvernement de gauche a décidé de maintenir quasiment en l'état cette niche fiscale, fin 2012, justifiait ainsi ce choix : « Quant au niveau de la mesure, je l'assume parfaitement. Pendant cinq ans, j'ai dénoncé les excès de la "niche Copé" [...]. Il est donc normal que nous tentions d'en corriger les effets sans en supprimer le principe. Cette disposition sera ainsi équilibrée ». Une ristourne de plus de 500 millions d'euros offerte à un groupe qui réalise de gros profits chaque année et qui est dirigé par un milliardaire, voilà comment Cahuzac et après lui Ayrault ont conçu une mesure « équilibrée »!

V. F.

• Amnistie des manifestations sociales

Le gouvernement aux ordres du patronat

(communiqué de Lutte Ouvrière)

Le projet de loi visant à amnistier des faits commis pendant les mouvements sociaux, déjà voté au Sénat et qui devait être soumis au Parlement, était déjà timoré et limité dans le temps. Il a suffi cependant que le patronat donne de la voix, relayé par la droite, pour que le gouvernement fasse machine arrière même sur ce peu. Il vient d'annoncer qu'il s'opposera au projet de loi.

Pour le grand patronat, fermer une usine, mettre à la porte

ses travailleurs, les condamner avec leurs familles au chômage et à la pauvreté, ce n'est pas de la violence. Mais quelques bouillons lancés ou quelques pots de fleurs renversés à l'occasion d'une grève ou d'une manifestation ouvrière, c'est une violence intolérable qui doit être sanctionnée.

Il ne faut pas s'en étonner. Dans la guerre de classe que mène le grand patronat contre les travailleurs, tous les coups sont permis aux premiers qui

voudraient bien que les seconds encaissent sans réagir. Le gouvernement démontre, une fois de plus, que dans cette guerre, il est totalement du côté du grand patronat, y compris avec des arguments hypocrites et abjects qu'il puise dans le vocabulaire de la droite et de l'extrême droite.

Mais, chacun des gestes de ce genre du gouvernement, comme chacune de ses mesures antiouvrières, convainquent un nombre croissant de

travailleurs que le gouvernement, tout socialiste qu'il se prétende, n'est que l'exécuteur des basses œuvres du grand patronat et le serviteur obéissant des riches.

Lorsque les travailleurs réagiront pour défendre leur dignité et leurs conditions d'existence contre les licenciements, contre la montée de la misère, ils sauront à qui s'en prendre.

Nathalie ARTHAUD,
le 24 avril

• Prix du lait

Les capitalistes du secteur traînent des pieds

Le gouvernement pensait être enfin parvenu à convaincre les capitalistes de la grande distribution d'augmenter le prix payé aux producteurs de lait. C'est ce qu'avait annoncé le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, lors d'un déplacement en Bretagne, vendredi 19 avril. Mais le démenti ne se fit pas attendre : la FCD, la fédération patronale regroupant Auchan, Carrefour, Casino et Cora, répondit quelques heures plus tard que « les demandes du gouvernement sur une hausse du prix du lait [étaient] prématurées ».

Ces demandes étaient pourtant plus que limitées : Le Foll assurait qu'il « était possible et souhaitable de revaloriser d'au moins 25 euros pour 1 000 litres le prix du lait payé aux producteurs pour les mois d'avril, mai et juin sur l'ensemble des laits produits en France ». Une telle augmentation de 2,5 centimes d'euros par litre est inférieure

à ce dont les éleveurs ont besoin pour vivre décemment de leur travail. Ces derniers demandent en outre qu'elle ne soit pas limitée à trois mois, mais maintenue sur l'année entière pour compenser les hausses de prix des aliments pour le bétail.

Mais les grands distributeurs n'ont pas apprécié que le gouvernement leur demande

de payer un peu plus cher pour l'ensemble des laits produits en France. La plupart d'entre eux se disent prêts à envisager une telle hausse des prix, mais uniquement sur le lait de consommation, qui ne représente qu'une petite partie (10 % environ) du lait collecté. Pour le lait transformé (en yaourts, fromages, etc.), ils demandent que les industriels du secteur fassent eux aussi un effort.

La dernière proposition d'Auchan, faite vendredi 19 avril au soir, est une augmentation de trois centimes pendant trois mois pour le lait de consommation, et de 0,5 centime seulement pour le lait utilisé dans les produits

transformés. Auchan demande aux industriels de compléter la hausse à hauteur de 1,5 centime par litre. Pour justifier cette proposition largement insuffisante, Auchan se pose en défenseur du pouvoir d'achat des Français. De leur côté, les industriels comme Lactalis font du chantage à l'emploi, affirmant que leur secteur va mal avec « près de 1 000 postes supprimés [et] des plans sociaux en cours ». Ces capitalistes riches s'entendent comme larrons en foire pour lanterner les éleveurs et pour limiter le plus possible l'augmentation qu'ils devront peut-être finir par leur accorder.

Valérie FONTAINE

• Continental

Pour des revendications et actions communes Une initiative de sept usines

Alors que l'assemblée générale des actionnaires de Continental AG doit se tenir le 15 mai à Hanovre, des milliers de salariés de l'ensemble des usines de France ont apporté leur soutien à la motion commune mise en circulation par une partie des syndicats en vue de réclamer leur dû à la direction du groupe, en matière de garantie d'emploi et de rémunération.

Jugement et profits font monter le mécontentement

L'initiative est venue du comité de lutte de l'usine de Clairoix, à la suite du jugement du tribunal administratif d'Amiens du 14 février, qui déclarait économiquement non justifiée la fermeture de l'usine en 2009. Basés sur l'allégation mensongère de prétendues difficultés économiques, tous les sacrifices imposés à toutes les usines, en 2009 et les années qui ont suivi, étaient donc eux aussi injustifiés.

L'annonce des résultats 2012 du groupe ont achevé de conforter les salariés dans leur bon droit. Le groupe annonçait le 7 mars 3,5 milliards de profits, des milliards de désendettement et l'augmentation de 50 % des dividendes, que devrait entériner la prochaine assemblée générale des actionnaires. En trois ans, le prix de l'action a été multiplié par dix, passant de 10 à 100 euros. La presse économique en est restée estomaquée.

Le président du directoire, conscient du caractère provocateur de ces annonces, a tenté de prévenir d'éventuelles réactions en annonçant qu'il allait reverser 100 millions d'euros aux 164 000 salariés du groupe, 900 euros pour les pays les plus riches, 450 pour les autres. Cela ne représente

vraiment pas grand-chose : 2,8 % des profits de l'année. Mais pour certains dirigeants du groupe c'est encore trop. Et c'est ainsi qu'en France les directions des usines ont immédiatement annoncé que les salariés ne toucheraient pas ces malheureux 900 euros.

Une motion commune à toutes les usines

C'est donc dans ce contexte que le comité de lutte de Clairoix, après l'avoir fait voter par les salariés de l'usine, a proposé à tous les syndicats de l'ensemble des usines du groupe en France de se rassembler sur une plate-forme commune. Celle-ci réclame d'abord que Continental reclasse tous les salariés de Clairoix et en attendant reprenne à sa charge leur indemnisation après Pôle emploi en 2014, le temps nécessaire pour trouver un emploi aux centaines qui en sont encore privés. Par ailleurs, elle demande pour tous les salariés qu'on leur rende ce qu'on leur a volé dans tous les domaines, en commençant par les 900 euros, et que des garanties sur l'emploi soient données pour tous.

Dans toutes les usines, un ou des syndicats se sont ralliés à cette initiative et ont demandé à tous les salariés de leur apporter leur soutien en signant la motion commune : CGT et FO pour les usines

Manifestation conjointe des travailleurs de Continental à Hanovre (Allemagne) en avril 2009.



de Toulouse, Foix, Boussens, Hambach, FO pour les usines de Sarreguemines et Rambouillet, soit sept usines avec celle de Clairoix, regroupant plus de 5 000 travailleurs. Pour les 1 600 salariés de Sarreguemines se pose en plus la question du détournement de leurs poches de plusieurs milliers d'euros au titre de la participation des dernières années.

L'idée d'avoir pour la première fois une plate-forme revendicative commune à toutes les usines en France, rompant en plus avec la coupure traditionnelle entre la division Pneumatique et celle appelée Automotive (pièces pour automobiles), a plu à tout le monde, militants et travailleurs des différents sites. La direction de l'usine de Sarreguemines a mis tout son poids, y compris les menaces, pour que des syndicats se désolidarisent de cette initiative. C'est ce qu'ont fait

la CGT (qui dans un premier temps avait signé la motion), puis la CFDT et la CFTC. Mais, pression ou pas, dans toutes les usines la motion a eu un considérable succès, recueillant l'appui de la majorité des salariés.

Directions déstabilisées

Cela a provoqué un début de panique chez les différentes directions locales. À Sarreguemines, la prime de 900 euros annoncée à zéro est remontée à 135 euros. Puis, la grogne montant dans l'usine, la direction a anticipé et annoncé 2 140 euros au titre de la participation 2012, contre 600 l'an passé. Puis elle a encore fait monter la prime à 225 euros. À Rambouillet de zéro elle est passée à 206, pendant qu'à Toulouse elle passait de 235... à 218 euros. La direction du groupe, ayant délégué un de ses représentants il y a quelques jours à Sarreguemines, reste attentiste pour l'instant.

L'idée d'une action concertée de l'ensemble des travailleurs le jour de l'assemblée générale des actionnaires le 15 mai à Hanovre rencontre de plus en plus d'adhésions. Personne ne veut en rester là. Dans plusieurs usines, en particulier à Sarreguemines, le mécontentement est palpable et pourrait déboucher sur d'autres actions.

Des contacts ont été pris avec les syndicats d'Allemagne, d'abord pour les informer, puis pour voir les initiatives communes qui pourraient être mises sur pied. En 2009, c'est l'initiative commune des syndicats allemands IG-BCE (chimie) et IG-Metall (métallurgie), aux côtés du comité de lutte de Clairoix et des syndicats de Sarreguemines, qui avait permis la manifestation internationale à Hanovre autour de Continental, qui avait rassemblé 5 000 travailleurs.

Correspondant LO

• La Poste – Lyon 8^e

La grève des facteurs tient bon !

Les facteurs du 8^e arrondissement de Lyon entamaient lundi 22 avril leur quatrième semaine de grève. Tout au long de la semaine précédente, même si la direction avait accepté à plusieurs reprises de recevoir les grévistes, aucune ouverture de sa part n'avait été formulée: rien sur la prise en compte dans la charge de travail des nouvelles constructions que connaît l'arrondissement, rien sur l'embauche de CDI pour pouvoir effectuer un travail correct, et rien non plus sur le droit à au moins un week-end de repos par mois.

Lundi 22 avril, les grévistes

se sont rendus au centre de tri parallèle de Corbas où est traité le courrier en souffrance du 8^e arrondissement. Ils ont pu constater que si La Poste communiquait largement dans les médias sur le peu d'impact de la grève, ce sont en fait des montagnes de courrier qui s'accumulent dans ce centre. Ils ont décidé d'alerter les habitants du quartier sur les responsabilités de La Poste dans cet état de choses, allant par petits groupes à la rencontre des usagers. Les pétitions qu'ils leur présentent sont signées volontiers, des habitants faisant part des

erreurs relevées dans la distribution de leur courrier par du personnel inexpérimenté recruté pour l'occasion. À leur piquet, les grévistes reçoivent les encouragements et le soutien financier d'habitants et de sections syndicales d'autres entreprises du quartier ainsi que des postiers des autres centres de l'agglomération.

Si la direction voulait jouer l'usure et la démoralisation, c'est raté. Au contraire, tous ces élans font chaud au cœur et renforcent des grévistes dans leur détermination.

Correspondant LO

Solidarité

avec la lutte des facteurs lyonnais (Communiqué de Lutte Ouvrière)

Je tiens à affirmer ma solidarité avec les facteurs du 8^e arrondissement de Lyon qui ont fait trois semaines de grève et qui entameront leur quatrième semaine de grève ce lundi 22 avril. Ils s'opposent à une restructuration qui supprimerait plusieurs tournées, réduirait encore un peu plus le nombre de leurs samedis de repos et qui aggraverait leurs conditions de travail.

La direction de La Poste porte la responsabilité des conséquences de la grève pour les usagers.

La colère des postiers est

tout à fait légitime car la politique de La Poste est partout la même, et c'est pourquoi les facteurs des autres arrondissements ont effectué les débrayages de solidarité.

Ce qui se passe à La Poste concerne aussi beaucoup d'autres secteurs de l'économie, que ce soit dans le privé ou dans le public. Les travailleurs sont confrontés aux mêmes problèmes et doivent lutter pour se défendre, face à des directions intransigeantes.

Nathalie Arthaud,
le 22 avril

• PSA – Aulnay-sous-Bois

Le bras de fer continue

Alors que la grève est entrée dans sa 15^e semaine, les travailleurs de PSA Aulnay-sous-Bois ne lâchent rien. 200 d'entre eux sont toujours en grève, avec l'appui d'une grande majorité des 2 500 salariés de l'usine. Aucune voiture ne sort des chaînes d'assemblage.

La direction de PSA prétend maintenant vouloir négocier. Elle aimerait en particulier que la production reprenne et que la CGT renonce à son assignation en justice contre le PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi), ou ne fasse pas appel après le rendu du jugement, prévu vendredi 26 avril.

Un simulacre de négociation

Mais de fait, dans les réunions de négociation, elle n'a répondu positivement à aucune des revendications des grévistes : le retrait de toutes les sanctions, y compris la réintégration des quatre grévistes licenciés ; l'abandon de toutes les poursuites en justice ; et la garantie qu'aucun gréviste ne sera pénalisé dans le cadre du plan social (mutations, demandes de formation, reclassements externes).

Les grévistes, échaudés par deux années ininterrompues de mensonges patronaux, demandent des garanties écrites, contresignées par le ministère du Travail, avant de discuter entre eux de la suite à donner.

Le responsable de SUD quitte la grève

Le syndicat SUD-PSA Aulnay était officiellement engagé dans la grève, aux côtés de la CGT et de la CFDT, même si cela faisait quelque temps que son secrétaire n'apparaissait ni aux assemblées générales, ni aux actions engagées. Mercredi

17 avril, il a annoncé que son syndicat se retirait de la grève, prenant prétexte que lui n'avait pas été intégré aux délégations de grévistes qui se sont rendues aux réunions avec la direction de PSA. En réalité, ces délégations ont à chaque fois été élues en assemblée générale, le lieu où toutes les décisions sont discutées et prises par les grévistes.

Aucun syndicat n'était « de droit » dans une délégation : à chaque étape, les grévistes, qui se réunissent au moins une fois par jour, ont déterminé le mandat précis de la délégation et en ont choisi la composition. Ils n'ont pas voulu du secrétaire de SUD, revenu à une AG après trois semaines d'absence. Cela justifie, à ses yeux, de quitter la grève, comme si celle-ci se jouait entre SUD et la CGT, ou entre SUD et les AG ! La moitié des syndiqués de SUD ont d'ailleurs choisi de rester en grève.

D'action en action

Lundi 22 avril, un rassemblement de lutte a été organisé à l'usine pour accueillir trois salariés de l'entreprise Fraisor (Arras), en liquidation judiciaire, qui faisaient étape à l'usine de PSA Aulnay dans le cadre de leur marche vers l'Élysée pour dénoncer les promesses non tenues. Des délégations de travailleurs de l'agroalimentaire (Fralib, Danone, Pilpa...) se sont jointes à eux, autour d'un barbecue fraternel.



Mardi 23 au petit matin, les grévistes se sont rendus à l'usine PSA de Saint-Ouen. Depuis le début de la grève d'Aulnay et une précédente intrusion en janvier, la direction de l'usine de Saint-Ouen verrouille les portes à tout bout de champ, à la moindre crainte, souvent imaginaire, que les grévistes d'Aulnay arrivent. Mais cette fois-ci, c'était encore raté ! Les grévistes sont entrés par la porte et sans effraction, au nez et à la barbe des vigiles et des agents des RG, en permanence en faction. Pendant quelque deux heures, les grévistes se sont adressés aux travailleurs de l'usine.

Une direction aux petits soins pour les actionnaires

Mercredi 24, les salariés s'étaient donné rendez-vous à l'assemblée générale des actionnaires, au siège de PSA, avenue de la Grande-Armée à Paris 16^e. À cette occasion, les actionnaires devaient autoriser le PDG Philippe Varin à distribuer 30 millions d'euros d'actions aux plus hauts cadres. Ils devaient aussi permettre à PSA de racheter près de 320 millions d'euros de ses propres actions.

Le but d'un tel rachat d'actions, qui sont ensuite détruites, est d'élever le cours, afin d'arroser les actionnaires.

En février dernier, pour justifier son plan social, PSA déclarait 5 milliards de pertes, calculés grâce à un artifice comptable, et pleurait sur ses malheurs. Les actionnaires n'auront donc eu qu'à attendre le retour du printemps pour être servis. Quant à ces 350 millions, s'ils étaient partagés entre les salariés d'Aulnay, cela ferait... 140 000 euros par salarié. On est aujourd'hui loin du compte !

Ce faisant, les dirigeants de PSA alimentent aussi la colère et la détermination des travailleurs qui, dans leur quatrième mois de grève, ont encore de l'énergie à revendre !

Correspondant LO

Soutien aux grévistes d'Aulnay

Pour soutenir financièrement les grévistes d'Aulnay, on peut envoyer un chèque libellé à l'ordre de : **Soutien aux salariés de l'automobile du 93**, et envoyé à : **Soutien aux salariés de l'automobile du 93**, 19-21, rue Jacques-Duclos, 93600 Aulnay-sous-Bois.

On peut aussi faire un don en ligne sur le site : www.soutien-salaries-automobile-93.org

• PSA – Sochaux

Grève pour les salaires à STPI

Depuis le 18 avril, une trentaine de travailleurs de STPI sont en grève, avec le soutien de la CGT, pour 150 euros d'augmentation, un treizième mois pour tous, une prime de doublage, de panier, l'embauche des intérimaires et une réorganisation du travail pour travailler en sécurité.

STPI (Société des techniques de propreté industrielle) compte 445 salariés, dont 190 travaillent à Sochaux. Elle a repris les activités des ex-sociétés spécialisées dans le nettoyage et le rechargement de batteries comme Ecospace,

Renosol, ISS et O'net. Filiale de Sense, elle-même filiale du groupe Veolia, ses travailleurs évacuent les conteneurs, caisses et cartons vides que les caristes de PSA ramènent des chaînes de production de l'atelier du montage.

Avec ces diverses activités, les salariés de STPI ne sont pas tous logés à la même enseigne puisque la plupart n'ont pas de treizième mois et qu'un salarié sur cinq est concerné par l'augmentation de la prime annuelle. La plupart des travailleurs de STPI ne gagnent que 1 250 euros net par mois, voire moins !

La grève a démarré alors que la direction proposait

2,1 % d'augmentation, 150 euros de plus sur la prime annuelle, cinq euros de plus sur la prime d'assiduité devenue plus stricte (au-delà de trois jours d'absence dans le mois, elle n'est plus payée).

La crainte de la direction de STPI que les conteneurs vides s'accumulent, avec des arrêts des chaînes à la clef, s'est traduite par du chantage sur les intérimaires, en contrat à la semaine. Sans compter des conditions de travail dangereuses pour ceux du secteur, parce que des responsables circulent avec les Fenwicks sans tenir compte de ceux qui sont autour, ou se déplacent à pied entre les zones de stockage de

conteneurs interdites aux piétons. Leur objectif est que ça déblaie.

STPI a fait appel à ses responsables d'autres sites, comme PSA Mulhouse entre autres, pour faire le travail à la place des grévistes. Ils ont travaillé du matin au soir, la nuit, le samedi et même le lundi décrété chôme par PSA !

Ce que réclament les grévistes ne représente qu'une petite partie des profits générés par leur travail. Et leur grève ne laisse pas indifférents les ouvriers de Sochaux, vu que PSA a décidé 0 % pour leurs salaires en 2013...

Correspondant LO

• ArcelorMittal Dunkerque

200 embauches promises, 600 départs certains

Le 11 avril, le groupe sidérurgique ArcelorMittal annonçait au comité central d'entreprise qu'à la fin avril les deux hauts fourneaux de Florange en Moselle, en veille depuis octobre 2011, seraient définitivement éteints.

Le 17, le PDG, Lakshmi Mittal, auditionné par la commission d'enquête sur la sidérurgie de l'Assemblée nationale, a justifié par les surcapacités par rapport au marché et le coût du travail « trop cher » sa politique de fermeture d'installations en Europe. Cela alors que Mittal, comme PDG, a touché 113 000 euros par mois en 2012. Il a aussi perçu 1,5 million d'euros de prime annuelle à court terme et 7 500 stock-options et, comme principal actionnaire, ses dividendes se sont montés à près de 382 millions d'euros. Voilà ce qui coûte cher !

Mittal a ensuite promis 200 embauches en CDI à l'usine de Dunkerque. Actuellement, celle-ci tourne à fond de sa capacité de production de sept millions de tonnes d'acier, pour fournir en particulier les usines de transformation de Florange et de Liège. Les postes de travail, notamment en CDI, y ont cependant considérablement diminué. En 2000, pour une production inférieure, il y avait 4 253 salariés en CDI, aujourd'hui 2 978.

Quant aux embauches en CDI annoncées, elles seront prises pour une grande part parmi les centaines d'intérimaires et de CDD qui y travaillent déjà. Ce sera un changement de statut appréciable pour ces travailleurs, mais il n'y aura pas, ou très peu, d'emplois supplémentaires créés. D'autant moins que, dans les trois années à venir, 600 travailleurs de Dunkerque partiront en retraite, et rien n'est annoncé pour les remplacer.

Depuis la fusion Arcelor-Mittal de 2006, le trust a fait 33 milliards de dollars de profit. L'an passé, sans les manipulations financières des « dépréciations d'actifs », il aurait réalisé deux milliards de dollars de bénéfices. Largement de quoi garantir les emplois et embaucher vraiment.

Correspondant LO

• Lisi – Delle (Territoire de Belfort)

Grève contre le blocage des salaires

Chez Lisi à Delle, où 260 travailleurs fabriquent et expédient des vis et des fixations pour l'automobile, principalement pour Peugeot, la direction générale avait pensé terminer les négociations annuelles obligatoires (NAO) le 16 avril en maintenant sa décision de bloquer les salaires en 2013 : 0 % d'augmentation pour toutes les usines du groupe. Elle n'avait pas prévu la colère qui couvait parmi des ouvrières et des ouvriers qui gagnent autour de 1 200 euros par mois au bout de vingt ou trente ans d'ancienneté.

C'est la « Kohler », disent beaucoup en reprenant ainsi le nom de leur PDG, issu d'une dynastie d'exploiteurs de la région liés directement à la famille Peugeot. En 2012, il a reçu un salaire annuel de plus de 461 000 euros, auquel se seront ajoutés 117 230 euros de valorisation d'actions, soit une augmentation de son revenu de PDG de 82 000 euros par rapport à 2011, 16,5 % ! Ce sont ces gens-là qui mentent comme ils respirent quand ils disent qu'ils sont en train de perdre de l'argent, et il faudrait que les travailleurs augmentent encore les efforts pour « remonter » les finances de Lisi, qui dans le sillage des Renault et Peugeot

n'en a jamais assez ! D'ailleurs, la famille Peugeot (FFP est un important actionnaire du groupe Lisi. Deux Peugeot, Thierry et Christian, font même partie du conseil d'administration.

Le lendemain de la diffusion des résultats, nuls, de ces NAO, et malgré les discours suppliants des directeurs pour que les travailleurs acceptent tous les sacrifices, la grève a démarré, suivie par la majorité de celles et ceux qui sont en production et sur machines.

Les grévistes, avec les délégués CGT et CFDT, ont décidé de bloquer les expéditions vers les donneurs d'ordres (Peugeot



Xavier Gorau

Sochaux, Mulhouse, Trémery, etc.) et de s'installer à une entrée jour et nuit. Au cinquième jour de grève, et après un week-end où les grévistes ont montré leur volonté de tenir, la direction a rouvert les négociations avec les représentants syndicaux d'autres usines du groupe. La revendication était alors 35 euros brut, tout de suite et sans conditions d'amélioration des résultats.

Finalement, après la proposition de 15 euros brut au 1^{er} mai, et 10 euros brut au 1^{er} juillet à condition que le taux de rendement augmente bien

de 1 % au premier semestre comme prévu, la reprise du travail a été votée. Tous disaient qu'un tel semblant d'augmentation n'allait pas beaucoup se voir sur la paie, mais la plupart sont fiers d'avoir réagi collectivement, par la grève, à la volonté de leurs patrons d'écraser les salaires. Surtout que ces voraces ont demandé aux syndicats d'engager en juin des négociations pour un accord de compétitivité portant sur la durée et la flexibilité du temps de travail. Et là-dessus, pas d'accord !

Correspondant LO

• Renault-Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Pas touche aux horaires !

Dans la foulée de la signature de l'accord central du groupe Renault, la direction de l'usine Renault-Sovab de Batilly en Lorraine, qui fabrique l'utilitaire Master, voudrait bien le décliner localement et augmenter la durée de travail de chacun, d'ici l'été.

Pour cela, la direction voudrait réduire la durée des pauses qui, pour les postés, passeraient de 35 minutes à 30, voire à 25. Ce qui aurait comme conséquence de rendre impossible de se rendre à la cantine – et provoquerait en contrepoint plusieurs suppressions d'emplois à la cantine gérée par la Sodexho. Des suppressions à rajouter aux milliers que Renault a prévu de supprimer dans les usines.

La direction veut également diminuer légèrement la durée de travail du poste du matin... pour augmenter fortement le temps de travail de l'équipe d'après-midi. Si les deux variantes de propositions d'horaires qu'elle a présentées sont un véritable casse-tête, il ressort que, dans tous les cas, la direction gagnerait entre 24 et 36 minutes de production

par jour, ce qui correspond à la fabrication de près de vingt véhicules Master. À l'année, la direction pourrait ainsi gagner au moins 3 500 véhicules... qu'elle espère que les travailleurs vont produire gratuitement. Ben voyons !

Dans les réunions d'atelier, la maîtrise explique qu'ils n'ont pas à s'inquiéter des changements d'horaires envisagés, car les salaires ne baisseraient pas.

Il ne manquerait plus que ça, travailler plus et gagner moins !

Quasiment tous les syndicats du site rejettent l'accord national et refusent de discuter des nouveaux horaires. Ils ont déposé un recours devant les tribunaux et beaucoup attendent après ce jugement. Mais, même si la justice donnait raison au recours des syndicats, la direction reviendra à la charge.

Lors des mobilisations contre l'accord de groupe, il y a eu régulièrement 600 travailleurs en grève sur les 2 500 du site. Il n'y a pas de raison d'accepter de travailler plus sans gagner plus, alors que le chômage explose et que Renault fait des bénéfices par milliards.

Pas touche aux horaires, c'est la paye et les effectifs qu'il faut augmenter !

Correspondant LO

• Tobler – Louvres (Val-d'Oise)

Un licenciement criminel

Vendredi 12 avril, peu après la fin de la journée de travail, un cadre s'est pendu chez Tobler. Cette petite entreprise de moins de soixante-dix salariés, spécialisée dans la fabrication de mandrins et systèmes de serrage pour l'industrie automobile, est contrôlée par le groupe germano-japonais DMG-Mori Seiki.

Si le secteur automobile est en crise, ce groupe a de l'argent. Mais cela ne l'empêche pas depuis plus d'un

an de réduire les effectifs. L'an passé, neuf emplois ont été supprimés mais, sous pression des salariés, cela s'est traduit par des préretraites et des départs au volontariat.

Cette année, la direction a voulu se débarrasser de quatre autres salariés, dont ce cadre, déjà sur la sellette l'an passé. Le personnel a été bouleversé par ce suicide, d'autant que ce cadre était depuis trente-cinq ans dans l'entreprise.

Devant l'émotion, la direction a dû laisser les salariés

s'exprimer pendant toute une journée où personne n'a travaillé. Mais c'est elle, par ce licenciement pour plaire aux actionnaires, qui est responsable du drame.

La victime a d'ailleurs laissé une lettre qui mettrait en cause un cadre dirigeant qui le harcelait. Et la direction ose maintenir les autres licenciements, dont celui d'une mère de famille. Elle doit les retirer immédiatement !

Correspondant LO

• Michelin – Clermont-Ferrand

Le « CET négatif » est positif pour les patrons

Depuis 2008, Michelin a accentué l'utilisation du chômage partiel pour adapter ses productions aux ventes et diminuer ses stocks. Dès lors, il a essayé d'imposer ce qu'il appelait alors le CET négatif.

Le compte épargne temps négatif est une sorte de crédit. En période de basse activité, les salariés resteront jusqu'à quinze jours chez eux sans perte de salaire ... mais ils devront les rendre les années suivantes, à la demande du patron, sous forme de jours supplémentaires non payés ou de suppressions de jours de repos.

En 2009, le rejet par beaucoup d'ouvriers a empêché Michelin de mettre en place son projet au niveau national. Et cette opposition a été renforcée par l'exemple de l'Espagne, où beaucoup de travailleurs ont cumulé plus de cinquante jours à rendre.

Mais le patron n'a pas renoncé, se faisant même de plus en plus insistant ces derniers mois. Il espérait que les pertes de salaire réelles dans plusieurs usines, suite au chômage partiel, et la crainte de subir le même sort dans les autres sites, feraient changer d'avis

les travailleurs. Il a alors tenté de le mettre en place usine par usine, et fin 2012 il a pu l'imposer à l'usine de Golbey dans les Vosges. Mais en novembre, à Bourges, plus de 140 ouvriers sur 180 se sont réunis en assemblée générale et ont arrêté le travail le lendemain. Leur réaction a empêché leur direction de mettre en place cette flexibilité.

Le 11 mars dernier, la CFDT et la CGC signaient finalement un accord cadre définissant les modalités d'application au niveau national

de ce CET négatif, rebaptisé depuis « accord permettant de faire face aux baisses d'activité ». Pour être appliqué, il doit être validé dans chaque site. La présentation enjolivée de cet accord dans les ateliers n'a pas trompé grand monde. Les travailleurs, qui ont vu les calendriers annuels fluctuer de plus en plus au gré des ventes, ne veulent toujours pas devoir des jours au patron pour les prochaines années.

Michelin recherche la caution de certains syndicats pour faire appliquer son accord



dans chaque usine. Même s'il a eu satisfaction à Vannes, cela n'a pas été sans opposition. À Cholet, une pétition très largement majoritaire dans les ateliers a permis de faire barrage à l'application. À Clermont-Ferrand, la CFDT et la

CGC semblent prêtes à valider la mise en place de cette flexibilité supplémentaire. Dans un article récent du journal *La Montagne*, un dirigeant de la CFDT s'est fait le valet de la direction en affirmant : « Nos usines sont en sous-activité et on se dirige tout droit vers le chômage technique. Cet accord doit nous permettre de limiter la casse. » Il a osé ajouter : « Au vu des difficultés que connaît l'entreprise, (...) nous montrons que nous faisons des efforts. » Quelles difficultés économiques ? Le groupe Michelin a fait en 2012 un bénéfice record pour la troisième année consécutive !

Ce CET négatif n'a pour but ni de sauver les emplois, ni de protéger les salariés. Il va dans le même sens que la loi sur la « compétitivité au travail » et vise à préserver les profits patronaux, en renforçant l'exploitation des travailleurs.

Correspondant LO

Michelin, un groupe florissant

Le 17 mai prochain, les actionnaires de Michelin se réuniront pour se partager les profits record du groupe. Les dividendes versés au titre de l'année 2012 atteindront 437 millions d'euros, soit 39 % de plus qu'en 2010.

En mai 2011, Michelin se félicitait que la productivité des usines en Europe avait augmenté de 35 % entre 2006 et 2010. Le bénéfice avait progressé de 27 % alors que l'endettement était réduit considérablement, passant de 4,2 à 1,6 milliard. Dans un

document intitulé *2011-2015: une nouvelle étape de conquête*, l'entreprise visait un « résultat opérationnel nettement supérieur à deux milliards d'euros en 2015 ». Pour cela, Sénard, le nouveau patron, fixait l'objectif de « doubler la flexibilité et augmenter encore la productivité de plus de 30 % » d'ici 2015.

Eh bien, il a atteint son objectif financier dès 2012 ! En effet le bénéfice de 2,4 milliards est en hausse de 25 % par rapport à 2011, malgré des ventes en baisse.

Quant aux actionnaires, ils ont vu leurs dividendes doubler entre 2006 et 2012. Au total, pour ces sept années, ils se seront partagé 1,87 milliard.

Alors non, le groupe n'est pas en difficulté. Il ne s'est jamais si bien porté, notamment grâce à l'augmentation de la productivité et de la flexibilité. Et s'il y a momentanément des baisses de production, ce n'est pas aux travailleurs d'en faire les frais.

Correspondant LO

• ICTS

Grève à l'aéroport de Marseille

Les agents d'ICTS, la principale entreprise de sûreté de l'aéroport de Marseille-Provence, ont démarré la grève vendredi 19 avril. Ils ont défilé, drapeaux déployés, dans l'aéroport de Marignane, où ICTS emploie 450 personnes.

La direction a beau dire que ICTS Marseille n'est pas ICTS France, les problèmes sont les mêmes : manque de personnel, CDD à la pelle, temps partiels imposés, flicage des agents, et évidemment salaires à la traîne. À Marignane, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été le refus des dates de congés payés pour cet été, sous prétexte de manque d'effectifs.

Les agents de sûreté assurent la fouille des passagers et des bagages, dans un aéroport qui a vu sa fréquentation augmenter de 12 % cette année. La charge de travail a suivi, s'alourdissant même à

cause de procédures de plus en plus contraignantes : regarder sous les pieds des passagers, palper les chignons des femmes ou passer la main entre ceinture et pantalon. En période de grands départs, ça se bouscule au portillon. Les agents sont sous surveillance constante de caméras. Et s'ils ne respectent pas à la lettre toutes ces procédures, qui en plus changent régulièrement, c'est la sanction.

Les salariés d'ICTS ont donc décidé la grève. Ils ont rappelé à la direction que, pour remédier au manque d'effectifs, il serait facile d'augmenter les heures des travailleurs à temps partiel, qui ne demandent qu'à travailler davantage. Car ICTS, comme toutes ces sociétés, est spécialiste des petits contrats : il faut venir quatre heures un jour, un peu plus le lendemain, sans aucune régularité. Aussi les grévistes ne veulent plus de

contrat de moins de 130 heures par mois.

Ils en ont aussi assez d'avoir des plannings changés au dernier moment, des pauses n'importe quand, selon les flux de passagers : qui a envie de faire sa pause repas à 7 ou 8 h du matin, ou sa pause toilettes sur commande ? Et ils demandent des pauses aussi pour ceux qui ont des vacances de quatre ou cinq heures.

La direction, fidèle à son



Pendant la grève...

image de patron de choc, refuse de recevoir les délégués des grévistes. Mais on se souvient de la grève nationale, très

suivie, de décembre 2011. Et, à l'époque, ICTS avait bien été contraint de reculer.

Correspondant LO

Des lois antigreve à supprimer

Après la grève de décembre 2011, le gouvernement avait fait voter la loi Diart, obligeant le personnel du transport aérien à déclarer à l'avance s'il serait gréviste et, à l'avance également, quand il reprendrait le travail.

Depuis, cette loi a été plus ou moins appliquée. À Marignane, la grève s'annonçait majoritaire, et le délai a permis

à la direction d'ICTS de chercher des remplaçants aux grévistes : des agents d'ICTS Roissy et de Securitas ont été appelés en renfort. ICTS, qui dit ne pas avoir d'argent pour les salaires ou les temps partiels, leur a offert triple paie, hôtel et repas compris. Des cadres et directeurs venus d'autres sites d'ICTS étaient aussi présents sur les postes

d'inspection-filtrage, faisant parfois le travail d'agents de sûreté.

Cette loi contre les travailleurs a été mise en place par la droite, et maintenue par la gauche lors de son retour aux affaires. Mais si la colère des travailleurs éclate vraiment, aucune loi ne pourra empêcher la grève.

Correspondant LO

• Hôpital Beaujon – Clichy (Hauts-de-Seine)

Contre la fermeture programmée

Mardi 9 avril, un conseil municipal extraordinaire s'est tenu en plein air devant la mairie de Clichy, regroupant plus de 200 personnes dont certaines venaient des communes environnantes. Face à la menace de fermeture de l'hôpital Beaujon de Clichy et de l'hôpital Bichat, situé dans le 18^e arrondissement de Paris, le maire PS de la ville avait invité le personnel hospitalier et médical ainsi que les édiles des communes avoisinantes à s'y exprimer.

Le maire, un représentant du corps médical de Beaujon, des représentants syndicaux de Beaujon, des conseillers municipaux de diverses tendances sont intervenus contre les projets de l'Assistance publique.

En effet, depuis 2011, l'AP-HP a regroupé ses 37 hôpitaux en douze groupes hospitaliers, avec au passage suppression de services et de postes au sein de chaque hôpital. Les hôpitaux Beaujon et Bichat font partie du groupe hospitalier universitaire Paris Nord – Val-de-Seine, qui regroupe cinq hôpitaux de l'AP-HP.

Ces deux hôpitaux ne sont plus aux normes dans plusieurs domaines (sécurité incendie, plomberie, etc.). Depuis des années, les différents comités d'hygiène sécurité conditions de travail réclament la mise en œuvre de travaux. La réponse de la direction est : c'est trop cher. Et ce ne sont pas les 155 millions d'euros d'économies que la direction de l'AP-HP projette de faire d'ici fin 2013 qui vont améliorer la situation.

La solution qu'elle a trouvée est de faire faire une étude qui « s'inscrit dans les priorités stratégiques de l'Agence régionale de santé et de l'AP-HP », à savoir « l'efficacité interne des hôpitaux ». Deux hypothèses sont formulées, aussi inquiétante l'une que l'autre. La première consisterait à construire un nouvel hôpital

qui regrouperait les activités de Bichat et Beaujon. Sa capacité serait de mille lits, alors qu'actuellement les deux hôpitaux offrent 1 400 lits d'hospitalisation et qu'il arrive qu'aux Urgences des patients soient dirigés dans le privé, faute de place, ou restent toute la nuit pour des soins. Avec ce projet, l'offre de soins et la proximité des soins seraient mises à mal, et bien entendu les effectifs diminueraient, ce qui est probablement le but de l'opération.

La deuxième hypothèse serait pire encore : ce serait l'ouverture d'un hôpital Nord francilien. Et tout laisse

à penser qu'il pourrait s'agir d'une construction faisant appel au partenariat public privé (PPP) comme cela a été le cas pour l'hôpital Sud francilien de Corbeil-Essonnes en 2012. À l'époque, l'ouverture de cet établissement avait été retardée par des milliers de malfaçons, et aujourd'hui la direction prévoit un plan d'économies pour éponger un déficit de 27 millions d'euros : suppression de trois jours de RTT, le passage pour les services de soins à douze heures de travail par jour (contre 7 h 36 actuellement) ou encore l'ouverture de lits sans recrutements. Le montage financier PPP lie l'hôpital, qui s'est endetté auprès des banques privées pendant trente ans, à Eiffage.

La programmation de la destruction d'un hôpital au prétexte qu'il ne serait plus aux normes, alors que partout on



parle d'économies, fait dire qu'il y a quelque chose qui cloche. Comme de nombreux intervenants lors de ce conseil extraordinaire l'ont dit, qu'ils soient élus locaux, syndicalistes ou militants politiques, il faudra une mobilisation générale

de la population et du personnel médical et non médical des hôpitaux pour faire reculer le ministère. Car c'est la même politique qui se poursuit sous tous les gouvernements, de gauche comme de droite.

Correspondant LO

• Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

Le Guen médecin piégé par Le Guen député PS

Il est des jours où la double casquette de professionnel de santé et de député de la majorité présidentielle doit être difficile à porter.

Cela semble le cas pour Jean-Marie Le Guen, médecin et président du conseil de surveillance de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) : il vient de protester dans les colonnes du *Parisien* contre les 155 millions d'économies exigés pour l'année 2013 dans les 37 établissements hospitaliers publics d'Ile-de-France.

Un « *risque de démobilisation des équipes* », une « *nouvelle amputation* » dans les effectifs, venant

après les 4 000 suppressions d'emplois des dix dernières années : c'est ce que prédit Jean-Marie Le Guen, si le plan dit « de retour à l'équilibre » imposé par l'autorité de tutelle, l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, est appliqué. Il affirme même, en tant que président du conseil de surveillance, que c'est une rallonge budgétaire conséquente, de un à deux milliards sur cinq ans, dont l'hôpital public a besoin pour fonctionner.

A l'automne 2011, déjà, il dénonçait à juste titre dans un essai la logique comptable qui présidait, sous Sarkozy, à la gestion de la santé et de l'hôpital public.

Et tandis que plusieurs dizaines de praticiens hospitaliers ont signé, en janvier, une déclaration alarmante sur la situation, c'est le « socialiste » Claude Evin qui dirige l'ARS Ile-de-France et impose cette politique de restriction de dépenses aux hôpitaux de la région, pour la quatrième année consécutive. C'est le même Evin qui, censé venir justifier ce budget devant les praticiens hospitaliers

de la commission médicale d'établissement en mars dernier, a déclaré forfait. Et c'est aussi la ministre de la Santé, Marisol Touraine, qui, tout en proclamant que « *l'hôpital public est l'épine dorsale de notre système de santé* », a dans le budget 2013, proposé 657 millions d'économies à réaliser... sur cette épine dorsale, les patients et le personnel.

Et c'est aussi le député PS Jean-Marie Le Guen qui, avec ses collègues, a voté cette politique budgétaire que par ailleurs il fait mine de contester...

Viviane LAFONT

• Dépôt de Bus de Montrouge – Paris 14^e

« Pas de navette, pas de kilomètres ! »

Lundi 22 avril, 75 % des conducteurs et des ouvriers de maintenance des bus du dépôt de Montrouge se sont mis en grève illimitée. Le mécontentement est dû au déménagement envisagé de tout le personnel sur un site provisoire à Bagneux en juin prochain, pour au moins trois ans. Sur le site actuel doivent être réalisés de gros travaux, afin que soit construit un nouveau dépôt avec 50 places de bus supplémentaires.

Le problème est que le

site à Bagneux est très mal desservi par les transports et son accès nécessite quinze minutes de marche à pied. Vu les horaires de travail propres aux conducteurs de bus, beaucoup n'auront d'autre solution pour éviter la marche que de venir avec leur véhicule, ce qui occasionnera des frais supplémentaires.

La direction a considéré que la situation pouvait être acceptée par les agents avec une prime de déménagement de 800 euros étalée sur trois

ans, plus deux autres petites primes. Tout cela est évidemment ridicule aux yeux de tous. Les grévistes revendiquent une navette entre le nouveau dépôt et les terminus, afin d'éviter soit la marche à pied, soit leur venue en voiture. La direction locale a refusé. Évidemment, elle et toute la hiérarchie n'ont pas de tels problèmes, puisqu'un véhicule supplémentaire est prévu pour le déplacement des chefs.

Mardi 23 avril, la grève



été reconduite et les grévistes se sont rendus au siège de la RATP où, pour l'heure, la direction centrale des bus fait elle aussi la sourde oreille. En tout cas, les grévistes mettent la direction dans une

situation où elle ne pourra pas remplir ses objectifs de kilomètres contractualisés avec la région (STIF). Comme dit le slogan des grévistes : « *Pas de navette, pas de kilomètres.* »

Correspondant LO

• Italie

Des grèves de mars 1943 à la chute de Mussolini

Le 5 mars 1943, en pleine guerre mondiale, dans une Italie où le régime fasciste de Mussolini régnait depuis vingt et un ans, une grève commençait aux usines Fiat de Turin. Dirigée contre la vie chère, elle allait s'étendre aux autres villes industrielles, du nord jusqu'au sud du pays. Déclenchée par la base ouvrière, en pleine dictature, elle révélait non seulement que la population en avait assez de la guerre, des souffrances qu'elle provoquait et du régime qui en était responsable, mais aussi qu'elle n'en avait plus peur.

Ces grèves ouvrières annonçaient la fin du régime de Mussolini. Mais elles annonçaient aussi que sa chute pouvait déboucher sur une situation révolutionnaire. Pour les classes dirigeantes italiennes, le spectre des « années rouges » de l'après-Première Guerre mondiale réapparaissait.

Les grèves mettent à nu la faiblesse du régime

Les désastres militaires subis par l'Italie, entrée en guerre trois ans plus tôt au côté de l'Allemagne, avaient aggravé le discrédit du régime et rendu l'exploitation encore plus insupportable pour les masses. Le 5 mars, lorsque la grève commença à l'usine Fiat Mirafiori de Turin, ce fut pour réclamer une indemnité pour chacun, plus le salaire d'une semaine pour compenser la



Turin 1943.

hausse des prix. La grève gagna rapidement Milan et Gênes avant de s'étendre jusqu'au sud du pays. Le 13 mars, lorsque les 5 000 ouvriers des établissements Rio de la petite ville de Villar-Perosa se mirent en grève, l'ouvrière Olga Baravalle harangua ses camarades en ces termes : « Si les ouvriers cessent le travail, la production sera diminuée et on hâtera ainsi la fin de la guerre. » On estime que dans toute l'Italie 300 000 ouvriers firent ainsi grève contre les bas salaires, la vie chère, mais aussi parce qu'ils en avaient assez de la guerre.

Le régime réagit en procédant à des arrestations, décida pour les ouvriers grévistes le retrait de l'exemption de service militaire dont ils bénéficiaient pour répondre aux

besoins de la production de guerre. Le 17 mars, le conseil national des syndicats fascistes déclarait que les grèves devaient être considérées comme des mutineries de soldats, les travailleurs en grève étaient passibles de la peine de mort. Le régime tentait de montrer sa force, faisant patrouiller ses chars dans les rues de Turin, mobilisant la milice fasciste. Cependant, sous la pression ouvrière, les industriels et Mussolini lui-même furent contraints de céder et d'accepter d'augmenter les salaires.

Les grèves ouvrières faisaient ainsi éclater au grand jour la faiblesse du régime. La bourgeoisie italienne ne pouvait s'y tromper : celui-ci risquait désormais de s'écrouler et de l'emporter dans sa faille. Il fallait donc se préparer à remplacer Mussolini. Mais, au moment où le rapport de force militaire tournait de plus en plus en faveur du camp anglo-américain, il fallait aussi préparer le renversement d'alliance de l'Italie. Se placer dans le camp des Alliés était le moyen de se retrouver dans le camp des vainqueurs, en abandonnant l'Allemagne hitlérienne à sa défaite désormais prévisible. Mais c'était aussi, en se plaçant sous la protection des armées anglo-américaines, prendre une assurance contre la révolution.

« Vive le prolétariat italien ! »

Les événements se précipitèrent avec le débarquement des troupes alliées en Sicile, le 10 juillet. Le 24 juillet, le Grand conseil fasciste, organe suprême du parti fasciste, vota la destitution de Mussolini. Le lendemain, le roi Victor-Emmanuel usait de son pouvoir

constitutionnel pour démettre Mussolini, le faisant arrêter et chargeant le maréchal Badoglio de former un nouveau gouvernement.

Le roi, les milieux dirigeants de l'armée et une bonne partie des dirigeants fascistes souhaitaient une transition qui maintienne la continuité du pouvoir d'État, avec le même régime autoritaire, simplement débarrassé de Mussolini, avant de chercher à obtenir des Alliés une paix séparée. Mais dès le 25 juillet au soir, à l'annonce de l'arrestation de Mussolini, la foule déferla dans les rues de Rome, brûlant les portraits du dictateur, saccageant les appartements des fascistes connus. À Turin, des milliers d'ouvriers assiégèrent les prisons pour libérer les détenus politiques. Dans tout le pays, le 26 juillet prit une allure d'insurrection populaire. En se mettant en action, les masses populaires précipitèrent l'effondrement du régime fasciste.

La nouvelle de la chute de Mussolini ne fut pas sans retentissement, provoquant des grèves au Portugal où la classe ouvrière était soumise à la dictature de Salazar. Même en Espagne, le dictateur Franco craignant la contagion fit libérer des milliers de prisonniers politiques. Tout cela était le signe, alors que la fin de la guerre approchait, que la classe ouvrière se préparait à montrer de nouveau sa force. En France, les militants de l'Union communiste, groupe qui allait être à l'origine de Lutte Ouvrière, écrivaient le 4 août 1943 dans leur revue clandestine *Lutte de classe* : « Le régime fasciste s'effondre en Italie, les ouvriers italiens nous montrent la voie ! », et ajoutaient : « Les capitalistes

qui à la suite de la guerre de 14-18 ont laissé leur peau en Russie, mais ont réussi à maintenir leur domination sur le reste du globe, manœuvrent dans la présente guerre pour assurer définitivement leur domination capitaliste, par la destruction de la solidarité internationale des ouvriers, et pour mettre à profit l'isolement de l'URSS dans le monde capitaliste pour essayer de liquider l'économie planifiée de l'Union soviétique. Seule l'intervention des masses luttant pour leurs propres objectifs populaires peut détruire définitivement les plans de tous les impérialismes et mener à la victoire du socialisme. Vive le prolétariat italien ! Vive les États-Unis socialistes d'Europe ! Vive la Quatrième Internationale ! »

Le Parti communiste stalinien à l'œuvre

Le 8 septembre 1943, lorsque le gouvernement Badoglio annonça sa demande d'armistice aux Alliés, ce fut aussi l'écroulement de tout ce qui restait d'autorité à l'État italien. Tandis que les troupes alliées progressaient au Sud, les troupes allemandes envahirent le Nord où Mussolini, libéré par un commando nazi, avait mis en place la République de Salò. Le pays allait être pendant encore deux ans le théâtre d'une guerre acharnée. Mais l'Italie n'en restait pas moins le pays d'Europe occidentale où, suite à la défaite militaire et à la déconfiture du régime fasciste, les possibilités révolutionnaires de la période de la fin de la guerre étaient apparues sous la forme d'une mobilisation ouvrière.

Cependant, dans les mois qui suivirent, le Parti communiste italien, dirigé par Togliatti et obéissant aux ordres de Staline, fit tout pour éviter que l'opposition au régime d'occupation allemand soit l'expression de cette classe ouvrière qui, en mars 1943, avait donné le signal de la fin du fascisme. Les mouvements de résistance qu'il contribua à organiser restèrent dans le cadre d'une politique dirigée par un Comité de libération nationale (CLN), visant à remettre en place un État bourgeois, tout au plus agrémenté d'apparences démocratiques. Ainsi c'est finalement l'appareil stalinien qui sauva la bourgeoisie italienne, et d'autres avec elle, d'une révolution.

Aline RETESSE

Au sommaire de Lutte de Classe

n° 151 (avril 2013)

- Face à la violence de la grande bourgeoisie dans le capitalisme en crise, face à la corruption de sa « république irréprochable », il faut un parti représentant les intérêts politiques des exploités.
- La jungle de l'industrie agroalimentaire
- Guadeloupe

Les « Forces patriotiques » et les intérêts des travailleurs

• Italie

Le tsunami Beppe Grillo ne fait pas peur à la bourgeoisie

• Espagne

Une société prise au piège de la course au profit

• Inde

Une « économie émergente » dans la crise capitaliste

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro

• États-Unis

Explosion dans une usine d'engrais

La négligence criminelle des pouvoirs publics.

La gigantesque explosion qui a eu lieu le 17 avril dans une usine d'engrais du village de West au Texas a fait au moins 14 morts et 200 blessés, dont certains sont dans un état critique.

L'explosion, qui a été ressentie à une distance de 80 kilomètres, a jeté dans l'atmosphère une boule de feu de 30 mètres de diamètre. C'est un champ de ruines fumantes autour de l'usine : des dizaines d'habitations, plusieurs écoles, une maison de retraite ont été détruites.

L'explosion qui a eu lieu vers 20 heures a été précédée pendant près d'une demi-heure d'un incendie. Heureusement, cela a donné aux habitants le temps de fuir. Les pensionnaires de la maison de retraite ont pu être évacués à temps. Les pompiers arrivés sur les lieux ont été les plus touchés et déplorent 10 morts sur les 14 recensés à ce jour.

Si les enquêteurs n'ont pas encore pu déterminer les causes de l'incendie qui a provoqué l'explosion, les raisons de sa puissance sont bien connues. West Fertilizer Co, cette petite entreprise d'engrais, avait en stock des quantités impressionnantes de nitrate d'ammonium, un produit qui explose à la chaleur. Il y en



Un immeuble d'habitation, situé à proximité de l'usine d'engrais, ravagé par l'explosion.

avait 270 tonnes, 1 350 fois la quantité qui aurait dû attirer des contrôles du ministère de l'Intérieur qui est chargé de la sécurité. En 1995, deux tonnes de ce produit avaient suffi pour la fabrication de la bombe d'Oklahoma City qui fit 168 morts.

Pourtant l'usine de West n'avait pas subi d'inspection complète depuis 28 ans ! Apparemment le ministère de l'Intérieur a ignoré l'existence de cette entreprise... jusqu'à ce qu'elle explose ! Pourtant elle dépendait de pas moins de sept agences fédérales différentes et elle a subi un certain nombre d'inspections partielles. La dernière en date a même eu lieu en 2011 et l'entreprise a été condamnée à 10 000 dollars d'amende, ramenés

ensuite à 5 200 dollars, pour diverses infractions à la sécurité. En 2006, l'entreprise avait déjà reçu une amende pour n'avoir pas déclaré, comme elle en avait l'obligation, le transport à West de deux énormes réservoirs de 50 000 litres d'ammoniac anhydre, un poison violent. Mais ces agences ne réglementent pas le nitrate d'ammonium !

Quant aux services de santé publique de l'État du Texas, ils étaient bien au courant de la présence de nitrate d'ammonium en grande quantité, mais leur rôle n'était pas de contrôler les quantités, la nature des produits ou l'endroit où ils sont stockés ni d'en informer le ministère de l'Intérieur.

Les autorités locales, le

médecin-chef des services d'urgence de la ville, les responsables au niveau de l'État du Texas, tous disent aujourd'hui qu'ils n'avaient jamais envisagé qu'une explosion puisse se produire dans cette entreprise qui existait depuis 1962 à la satisfaction des fermiers de la région. D'ailleurs, cette entreprise, bâtie à l'époque en plein champ, a été rejointe par l'extension de la ville. Des habitations et même des écoles ont été construites à proximité, sans que le danger potentiel qu'elle représentait soit pris en compte. Au fil des ans, les seules plaintes ont concerné les émanations d'ammoniac.

En juin 2011, le patron répondait à une enquête officielle qu'il n'y avait aucun

risque d'incendie ou d'explosion dans cette usine et qu'elle n'avait par conséquent pas de mur anti-explosion, pas de porte coupe-feu, pas de système d'arrosage automatique en cas d'incendie, bref aucun système de protection contre les incendies. Rien de tout cela n'a attiré l'attention des pouvoirs publics qui, comme chacun sait, ne veulent pas déranger les entrepreneurs et se moquent bien de faire courir des risques aux salariés de ces usines poudrières et à la population vivant à proximité.

L'explosion elle-même n'a pas fait la une et est bien loin d'avoir suscité la même indignation des médias que les attentats de Boston. Les moyens déployés pour comprendre ce qui s'est passé, identifier les responsables et les empêcher de nuire sont sans commune mesure dans ces deux drames.

Le pouvoir fait beaucoup de bruit autour de la lutte contre les terroristes, pour démontrer qu'il se soucie de la sécurité de la population et qu'on n'attaque pas impunément l'Amérique, mais il est évident que l'incurie des pouvoirs publics en matière de dangers industriels en fait des criminels bien plus dangereux encore.

Dominique CHABLIS

Grève de la faim des prisonniers de Guantanamo

Le 21 avril, les autorités américaines ont fini par admettre que depuis quinze jours, la moitié des 166 détenus de la prison de Guantanamo, cette base américaine située dans l'île de Cuba, étaient en grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention et l'arbitraire total qui les maintient emprisonnés parfois depuis onze ans.

Le 13 avril, des militaires en tenue de combat étaient intervenus pour réprimer violemment les participants à cette lutte. Les détenus avaient résisté avec les moyens du bord : manches à balai et bouteilles d'eau. Les militaires avaient tiré des balles de caoutchouc, faisant un blessé parmi les prisonniers. Mais cette tentative de reprise en mains a échoué et la grève de la faim se poursuit.

À Guantanamo sont réunis des prisonniers que

l'armée américaine a pu faire pendant ses guerres en Afghanistan ou en Irak, en général des musulmans soupçonnés d'être des djihadistes.

La grève de la faim a démarré dans un quartier où les prisonniers considérés sans problèmes étaient autorisés à vivre en liberté, avec cellules ouvertes et vie communautaire. Les détenus se sentent dans une situation d'abandon et cette grève est une riposte aux brimades des gardiens, notamment

des fouilles répétées.

Ouverte en 2002, la prison de Guantanamo a incarcéré jusqu'à 779 détenus venus de 48 pays différents. L'administration Bush avait inventé pour eux une catégorie échappant à toutes juridictions, celle du « combattant ennemi illégal » avec pour conséquence de les priver de liberté sans fin et sans recours juridique, puisque même les visites de leurs avocats sont restreintes. En onze ans, neuf détenus seulement ont fait l'objet d'un procès.

Depuis, un peu plus de six cents détenus ont été renvoyés dans leur pays d'origine. Sur les 166 restants, seule une poignée présente « une grande valeur » du point de vue des autorités américaines et sont

détenus dans un quartier de haute sécurité. La majorité, 130 détenus, sont considérés comme sans risque pour la sécurité des États-Unis. 89 d'entre eux seraient même immédiatement libérables si le Congrès américain ne s'en était à son tour mêlé et n'avait à la fois refusé de voter une enveloppe budgétaire qui permettrait de les renvoyer chez eux et une loi qui interdit de les transférer en territoire américain. C'est là la source du désespoir des prisonniers et ce qui les a conduits à cette grève de la faim.

Ce ne sont pas la répression, la fermeture de la zone ouverte ou les tentatives de gavage en force de 16 des 84 grévistes de la faim qui vont permettre aux autorités américaines de sortir

de l'impasse qu'ils se sont eux-mêmes créée.

Cette grève de la faim vient opportunément rappeler qu'il aurait été possible de mettre fin à cet arbitraire il y a quatre ans si un certain Barack Obama avait tenu sa promesse électorale de fermer cette prison ignoble. Mais il l'a reniée sans vergogne et le maintien de Guantanamo rappelle à tous que le pays qui prétend donner des leçons de démocratie au monde entier, y compris les armes à la main, est le premier à violer et à piétiner toutes les conventions juridiques pour ressusciter une ignominie du passé : les oubliettes où on condamne ses adversaires, réels ou imaginaires, à pourrir sans fin.

Jacques FONTENOY